

SERVICE DE RÉANIMATION

LIVRET D'ACCUEIL DES FAMILLES ET DES PROCHES

“

Votre proche vient d'être hospitalisé dans le service de Réanimation Polyvalente. L'équipe médicale et paramédicale fait tout son possible pour le prendre en charge au mieux.

Ce livret a été conçu pour vous, par l'équipe de réanimation. Il a pour but de vous familiariser avec le service et de vous donner des informations pratiques pour faciliter vos contacts avec l'équipe soignante. Il vous permettra au mieux de vous intégrer à la prise en charge de votre proche.



TABLE DES MATIÈRES

■ PRÉSENTATION DU SERVICE ET DE NOTRE ÉQUIPE	3
■ LES VISITES	4
■ AVOIR DES NOUVELLES DE VOS PROCHES	5
■ FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	5
■ COMMENT SOUTENIR VOS PROCHES	6
■ LA CHAMBRE DE RÉANIMATION	6
■ NOTRE VOCABULAIRE	7
■ PRÉLÈVEMENT D'ORGANES ET DE TISSUS	8

PRÉSENTATION DU SERVICE ET DE L'ÉQUIPE



LE SERVICE

Notre service se compose de :

- **8 chambres de réanimation** : l'hospitalisation dans le secteur est motivée par la gravité de l'état du patient et des assistances qui lui sont nécessaires.
- **4 chambres de surveillance continue** : dédiées aux patients nécessitant une surveillance plus légère.

L'équipe paramédicale se relaie toutes les 12 heures afin d'assurer une prise en charge permanente et un médecin réanimateur est présent 24h/24 et 7j/7.

La secrétaire médicale peut être sollicitée pour obtenir des renseignements ou des documents administratifs.



L'ÉQUIPE

L'équipe soignante est composée de :

- **12 médecins réanimateurs**
- **1 à 3 internes** selon les semestres
- **24 infirmiers** | 04.70.35.76.38
- **18 aides-soignants**
- **1 cadre de santé** : | 04.70.35.77.77 poste 8102
- **1 secrétaire médicale** : | 04.70.35.78.69

D'autres professionnels interviennent aussi :

- **1 kinésithérapeute** :
- **1 assistante sociale** : | 04.70.35.79.47

Si vous en ressentez le besoin, nous pouvons faire appel à l'équipe d'accompagnement et de soins palliatifs (EASP) composée d'une psychologue et d'infirmières spécialisées.

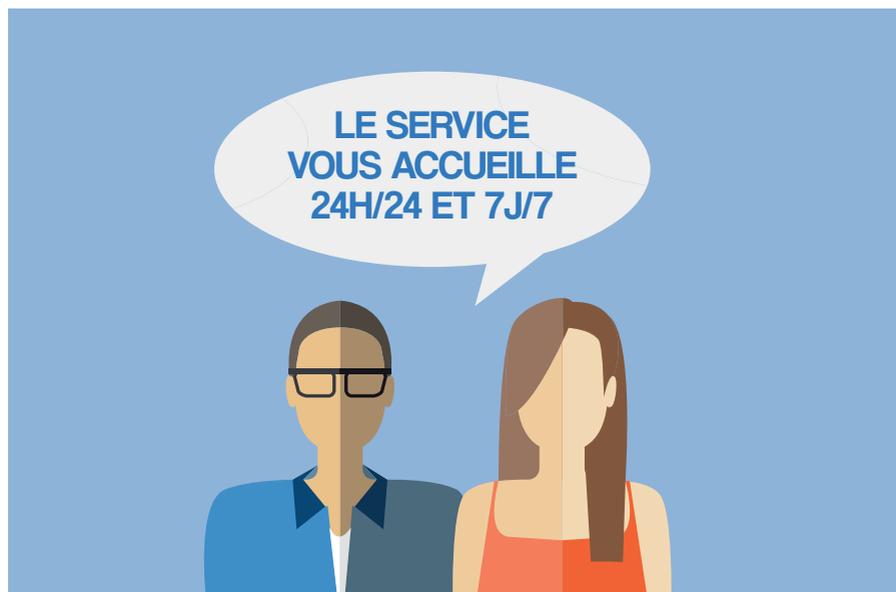
LES VISITES

Le service accueille les proches et la famille des patients tout au long de la journée, 24h/24. Pendant les soins de votre proche, vous pourrez être amené à patienter en salle d'attente. Cette attente peut être plus ou moins longue selon la complexité des soins.

Pour favoriser le repos du patient et les règles d'hygiène, les visites seront limitées à 3 personnes dans la chambre. Le patient de Réanimation étant un patient plus fragile, nous vous demandons de respecter les mesures d'hygiène afin de limiter la propagation des infections :

- **L'hygiène des mains est essentielle.** Une friction hydroalcoolique doit avoir lieu en salle d'attente, à l'entrée et à la sortie des chambres.
- Nous vous demandons aussi de mettre des sur-chaussures que vous trouverez à l'entrée de la salle d'attente.
- Eviter de rendre visite à un patient si vous êtes vous-même malade.

Les enfants de moins de 15 ans pourront venir après concertation de l'équipe. Cette visite devra être encadrée par l'équipe. Un psychologue pourra aussi vous aider.



AVOIR DES NOUVELLES DE VOS PROCHES

Tous les membres du service sont soumis au secret médical. Les informations médicales ne peuvent pas être communiquées par téléphone sauf cas exceptionnel. Seules des informations succinctes, partielles et synthétiques pourront vous être fournies.

Afin de respecter l'organisation infirmière, nous vous demandons de limiter les appels entre 6h et 10h et entre 19h et 22h.

Si son état le lui permet, il sera demandé au patient de désigner une **personne de confiance** et une **personne à prévenir**. Si cela n'est pas possible, nous vous demanderons de choisir une personne à prévenir à laquelle nous communiquerons principalement sur l'état de santé du patient lors de sa visite et qui transmettra les informations à l'ensemble de la famille et des proches. Vous aurez également la possibilité de prendre rendez-vous avec le médecin.



En cas d'aggravation, un responsable du service prévendra par téléphone le référent. De fait, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro.

*Le patient peut également avoir désigné une ou deux « **personne de confiance** ». Elle sera son représentant en cas d'incapacité de sa part à s'exprimer. La « **personne de confiance** » peut être également la « **personne à prévenir** ».*

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Dès que possible, pensez à remplir les formalités administratives. Pour cela, passez au bureau des entrées avec la carte vitale, carte d'identité et la carte de mutuelle de votre proche.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter notre service social.

COMMENT SOUTENIR VOTRE PROCHE

L'accompagnement du malade ne peut être envisagé sans le soutien de la famille et de ses proches. Le rythme des visites aide à trouver des repères. Que votre proche soit conscient ou non, réveillé ou endormi, n'hésitez pas à le toucher et à lui parler. Cette mise en relation procure un sentiment de présence, de réconfort. Profitez de ce temps qui vous est réservé, il est précieux.

Vous pouvez emmener des photos, des dessins qui seront affichés dans la chambre de votre proche.

Le soin en réanimation nécessite que le patient soit seulement en chemise, mais vous pouvez lui emmener un nécessaire de toilette (brosse à dents avec dentifrice, nécessaire pour appareil dentaire, peigne ou brosse à cheveux, shampoing sec, gel douche, nécessaire de rasage, crème de soin, eau de Cologne, pantoufles.).

Les objets de valeur vous seront remis en échange de votre signature sur la fiche d'inventaire pour éviter les pertes ou vols.

“ *Pour les patients le désirant et les proches qui le souhaitent, vous aurez la possibilité de participer à certains soins (massage, bien-être, mobilisation, aide).* ”

LA CHAMBRE DE RÉANIMATION



NOTRE VOCABULAIRE

Cathéter artériel : dispositif médical placé dans une artère qui permet d'avoir une pression en temps réel et d'effectuer des prélèvements sanguins.

Cathéter central : dispositif médical placé dans une grosse veine pour permettre d'apporter rapidement et efficacement des médicaments, de la nutrition.

Electrodes : elles relient le patient aux scopes et permettent de capter les informations y figurant.

Scope : écran de surveillance des paramètres vitaux du patient.

Intubation : intervention qui permet de placer une sonde dans la trachée d'un patient anesthésié afin de le relier à un ventilateur.

Extubation : intervention qui consiste à retirer cette sonde de la trachée. Elle est réalisée seulement quand le patient est réveillé.

Hémodialyse (ou épuration extra-rénale) : technique qui permet d'épurer le sang du patient lorsque les reins ne peuvent plus assurer cette fonction.

Infection nosocomiale : infection qui se déclare pendant l'hospitalisation.

Sédation : administration de médicaments assurant un sommeil artificiel.

Trachéotomie : intervention consistant à placer une canule dans la trachée directement au niveau du cou.

Ventilateur : appareil qui permet de remplacer la ventilation naturelle et si besoin d'enrichir l'air apporté en oxygène.

Ventilation non invasive (VNI) : dispositif d'assistance ventilatoire utilisant un respirateur chez un patient conscient et non intubé. Seul un masque facial est placé sur le visage. La VNI est utilisée le plus souvent de façon intermittente.

PRÉLÈVEMENTS D'ORGANES ET DE TISSUS

En service de réanimation, vous pourrez être amené à rencontrer l'équipe de l'Unité de Coordination de Prélèvement d'Organes et de Tissus (UCPOT), composée d'un médecin et de deux infirmières coordinatrices.

Leur principale mission est de coordonner, en collaboration avec l'Agence de BioMédecine (ABM), les prélèvements d'organes et de tissus (cornées), qui sont effectués selon les règles de bonnes pratiques conformément à la réglementation et en lien direct avec l'ABM.

L'UCPOT est à votre disposition pour répondre aux questions et demandes d'information au **04.70.35.79.84** ou par mail **sec.ucp@ch-moulins-yzeure.fr**

CONTACTEZ-NOUS



04 70 35 76 38

Pour assurer le bon déroulement des soins, nous vous invitons à nous contacter de préférence pendant les périodes indiquées en vert.

JOUR

7H - 9H

9H - 11H

10H - 19H

NUIT

19H - 21H

21H - 7H



Centre hospitalier
MOULINS YZEURE

Ref DIP/LIV/134 - Novembre 2022 - Version 4